



**Comité de programme  
du Secondaire**

Directrice :

Pr. Anne Sgard

[anne.sgard@unige.ch](mailto:anne.sgard@unige.ch)

## **PROCES VERBAL**

**Séance du COMPRO du lundi 4 février 2013**  
de 17h00 à 19h00 – Salle PM 234  
**PV adopté**

---

### **Personnes présentes**

Anne Sgard (AS), Walter Loosli (WL), Pierre-François Burgermeister (PFB), Charles Heimberg (CH), Alain Müller (ALM), Brigitte Gerber (BG), Andréas Muller (AM), Claire Forel (CF), Jean-Sébastien Graulich (JSG), Stéphanie Castanier (SC).

### **Personnes excusées**

Simon Toulou (ST), Marine Froeliger (MF), François Bertagna (FB), Raphaël Fornallaz (RF), Catherine Walther Green (CWG).

---

### **Ordre du jour**

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2012 et 7 janvier 2013
3. Informations de la directrice
  - a. Réunion du conseil de l'IUFE
  - b. Assemblée du 31 janvier 2013
  - c. Session de rattrapage août 2013
4. Le « suivi en duo », premier bilan (document en annexe)
5. CSD2, modification du règlement
6. Divers

## **1. Approbation de l'ordre du jour**

OJ approuvé

## **2. Adoption des PV du 10 décembre 2012 et du 7 janvier 2013**

PV adoptés avec modifications souhaitées apportées.

Dans le cadre du PV du 7 janvier 2013, beaucoup de points doivent être repris dans le cadre d'un prochain COMPRO. Récapitulatif de ces points en fin de PV.

## **3. Informations de la directrice**

### **a. Réunion du Conseil de l'IUFE**

Cette instance se réunit deux fois par an.

A été abordé le point sur la séance du 4 décembre 2012 avec le Conseiller d'Etat Charles Beer. Un retour a été communiqué à l'ensemble du Conseil, abordant les problèmes qui avaient été soulevés (le problème majeur est bien entendu la gestion du flux des étudiants à l'entrée au CCDIDA à l'IUFE) et les décisions qui avaient été envisagées ou prises, telle que la constitution d'un Groupe de travail réunissant DIP-DIRECTION IUFE-CORPS PROFESSORAL- UNIVERSITE- ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES, pour mettre en place le « concours » de fin d'année CCDIDA demandé par Monsieur Beer.

Anne Sgard a fait part à la Vice-rectrice, Madame Guillemette Bolens, de l'inquiétude du Compro par rapport à la décision d'un concours qui serait mis en place à la fin de l'année CCDIDA et qui plus est, ne réglerait en rien le problème majeur et récurrent du flux des entrées au CCDIDA.

Il a été répété que les formations ne seraient pas fermées dans les disciplines présentes dans les deux ordres. La question du numéris clausus en entrée en CCDIDA été évoquée.

### **b. Retour sur assemblée du 31 janvier 2013**

Suppression de la filière MASE1-MASE2 :

- il n'y a pas eu de vote, l'assemblée a pris acte.
- L'assemblée demande au Compro de :
  - Réétudier le CCDIDA, en particulier le statut du stage (seul moment de lien avec la pratique au cours de la première année).
  - Envisager un stage dans le second ordre d'enseignement en MASE2
  - Toilettage du règlement
  - Revoir l'organisation et la répartition des stages en CCDIDA et MASE2.

Il y a lieu de relever que le Compro a été mis devant le fait accompli sur cette décision de suppression MASE1-MASE2 (impossibilité au regard du timing, des vacances de fin d'année et des échéances à respecter de procéder différemment).

### **c. Session de rattrapage août 2013**

Le Compro doit valider la date de session de rattrapage du mois d'août 2013. Date à vérifier, 19 août 2013.

#### **4. Le « suivi en duo », premier bilan (document en annexe)**

Ce dispositif concerne les étudiants en échec en fin de MASE2 pour les épreuves pratiques et qui n'obtiennent pas d'année supplémentaire de stage de la part de leur établissement.

Année d'expérimentation de ce dispositif (100h avec un EDAC) qui concerne une dizaine de personnes, actuellement en fin de procédure.

Un document a été diffusé au printemps 2012 avec notamment un calendrier organisant les 100 heures et planifiant les visites successives. Des précisions sont actuellement nécessaires pour préciser les modalités du jury final.

Un document de procédure est présenté et travaillé en séance. Des modifications sont apportées. Sont notamment discutés le rôle de l'EDAC, la transmission de l'information à l'étudiant, le rôle de la direction, la procédure d'opposition.

Un nouveau document sera présenté au prochain Compro tenant compte des différentes corrections demandées de ce jour et transmis à l'Assemblée.

#### **5. CSD2, modification du règlement**

Point reporté au prochain Compro.

La séance est levée à 19h.